JEANNE D'ARC

(Pour le Samedi)

Ils étaient heureux ces vieillards! Le mari fétant sa naissance, Buvait à sa femme, à la France, Avec les airs les plus gaillards! Une enfant restait pour famille, Pour ses dix-huit ans que d'amour! Mais hélas, soudain l'éclair brille, La France craint un triste jour. La France craint un triste jour.
Voilà la guerre, son cortège,
Le vieux voit Jeanne sanglotter,
Et lui dit: "Que Dieu te protège,
Pars enfant, il faut l'écouter."
Le cœur tout rempli de souffrance,
La mère écoute au loin ses pas,
—"Allons femme, c'est pour la France,
Dit l'époux, ô ne pleurons pas!"

Et, n'écoutant que sa vaillance, Jeanne avait quit é Vaucouleurs, Rannière au vent pour la France, Elle marchait vers les douleurs. Tu t'en vas connaître la guerre, Le froid, les tempêtes, le vent, Tu vas pleurer ton pauvre père, Mais ton Dieu le veut, en avant! Domrémy, voilà ta naissance, Orléans, victoire pour nous! Rouen, le lieu de ta souffrance. Vois, ta vieille mère à genoux,
Dit adieu à toute espérance,
Se raidit.... et ne pleure pas;
Ton père, Jeanne, dit tout bas:
"O courage, c'est pour la France."

Un soir, assis tout tristement, Son vieux père et sa vieille mère, Voyaient venir le régiment; D'une allure tout altière Il arrive.... elle, ne vint pas! Mais un soldat, noir de fumée. S'avance, il dérige ses pas, Vers cette chaumine enfumée. Vers cette chaumine entumee.

"Jeanne n'est plus, pauvres époux.
Celle dont vous étiez éprise.
Elle est morte en brave, debout,
Pauvre mère, l'auglais l'a prise."
Lui se tait!... il ne pleure pas
Ce vieux, brisé par la souffrance.

"Allons femme, dit-il bien bas, Ne pleurons pas, c'est pour la France!"

ANABLE BERTHELOT CARON.

Québec, 21 avril 1895.

CHRONIQUE MONDAINE

RAPPORTS AVEC LES PROFESSEURS

Les enfants auxquels on fait donner des leçons à la maison, seront toujours soigneusement habillés pour recevoir leur professeur.

Il y aurait de la grossièreté à les laisser paraître, en sa présence, avec des cheveux ébouriffés et des vêtements négligés.

On exigera qu'ils parlent très respectueusement à celui qui prend la peine de les instruire et, on ne prendra jamais, à moins de circonstances absolument exceptionnelles, parti pour eux contre lui.

Les enfants doivent reconduire leur profess ur qui est leur supérieur, par l'âge, d'abord, et par le savoir.

Lorsqu'une fille a des professeurs masculins, la mère, la gouvernante ou une femme de chambre d'un certain age, assiste toujours à la

Le prix des leçons qui est convenu d'avance, à l'époque fixée pour les payer, est déposé, renfermé dans une enveloppe avec adresse manuscrite, sur la table, à la place du professeur.

Il serait impoli de mettre cet argent dans la main de celui auquel il est destiné.

Les parents doivent toujours parler aux professeurs de leurs enfants avec la plus parfaite politesse, se donnant ainsi en exemple et témoignant, par ce moyen, de leur reconnaissance à ceux qui enseignent un art ou une science aux

êtres qui leur sont le plus chers. Le paiement tout sec est insuffisant, il faut y ajouter une gratitude sincère. On invite quelquefois le professeur à diner, dans quelque position de fortune qu'on se trouve; il n'y a a cela nul inconvénient, car nous supposons qu'on n'a choisi que des geus recommandables pour leur confier l'âme ou l'esprit de ses enfants. On peut également faire quelques présents au professeur. Le IL NE FAUT PAS PARLER TROP TOT



Malane de la Hautegomme (croyant avoir affaire à un mendiant).—Laissez-moi, je ne donne jamais rien aux fainéants! Si vous m'ennuyez je vais appeler un constable.

L'ouvrier.—Merci, madame, de votre bonté, mais je ne vous ai rien dem sudé, je voulais seulement vous remottre les faux cheveux que vous venez de perdre.

plus fier les acceptera s'ils sont choisis et surtout offerts avec tact. Il comprendra très bien qu'on veut lui prouver qu'indépendamment du prix payé, on lui est encore redevable.

Ces indications serviront également dans les relations avec le proviseur d'un lycée, le principal d'un collège, une institutrice, la directrice d'un pensionnat, la supérieure d'un couvent (avec celles-ci on introduira une nuance marquée de

respect) etc., etc.

Le professeur lui, est tenu de se présenter convenablement vêtu : des habits tachés, du linge négligé, une barbe longue feraient la plus mauvaise impression sur l'esprit de l'élève.

Il lui parlera avec bienveillance, mais d'un ton ou l'on sente l'autorité; il ne plaisantera jamais avec lui afin de conserver tout le prestige de sa

Enfin la plus élémentaire loyauté lui commandera de ne jamais laisser échapper, en sa présence, un mot qui offense une croyance, la délicatesse, la morale.

Dans ses rapports avec les parents, son attitude aura toute la dignité voulue, si elle est aussi éloignée de la hauteur que de la platitude.

BLANCHE DE SAVIGNY.

Jimmie. - Maman, la nouvelle cuisinière est en train de faire bouillir quelque chose de drôle pour le dîner.

La mère. — Qu'est-ce donc, mon chéri? Jimmie.—Toutes les serviettes de bain.

LA SUPÉRIORITÉ DE LA FEMME

Ida —Que les hommes sont donc lents dans tout ce qu'ils font! Figure toi que George, pour me fure la domande a pris deux bonnes heures; je croyais qu'il n'en finirait pas,

Hélène. — Et combien de temps cela t'a-t il pris pour l'accepter 4.

Ida. - Juste doux secondes.

LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

Avec la semaine expirée, s'est affirmé, une fois de plus, le succès de la Société Artistique Canadienne et nous n'insisterons jamais assez sur tous les services rendus au public, mais principalement aux jeunes gens se destinant à la carrière musicale, auxquels se trouve ainsi ouvert le chemin de l'étude.

Tous les revenus sont employés, chacun le sait, et aux distributions d'instruments et de partitions, mais principalement aux frais des cours gratuits qu'elle offre aux élèves désireux de s'ins-

Encourageons cette œuvre de propagande et pour cela ne reculons pas devant une aussi minime dépense qu'est celle de quelques uns des scriptums de la Société, nous en seront sûrement récompensés, un jour ou l'autre, d'abord par la satisfaction d'une bonne œuvre accomplie, puis par le gain de quelque lot.